

POLE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Nos références : PV/SD

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER
D'ARLAC DU 30 Mars 2004

Objet :
Présentation du projet de tramway sur Mérignac



Le Conseil de Quartier s'est déroulé en présence de 200 personnes environ.

Mr ANZIANI ouvre la séance de travail en remerciant les nombreux participants et présente l'ordre du jour.

Cette réunion fait suite à l'assemblée générale des conseils de quartier qui avait pour objet la présentation de la 2^{ème} phase du Tramway et qui s'est déroulée le 7/02/2004. Au cours de cette présentation il avait été décidé de décliner sur les quartiers ce projet.

Arlac est le premier quartier à faire l'objet d'un examen approfondi.

Il remercie Mrs MAURIN et MANDRAU de la mission tramway,

Mr BAUDRY Adjoint chargé de ce dossier et l'ensemble des élus présents : Mme VIC-BARBE, Mr HOURCQ et Mr CHAUSSET .

Il transmet les excuses Mr BELIN pour son absence.

Dans un premier temps, Mrs MAURIN et MANDRAU qui ont tous les deux une grande expérience du tramway présenteront le projet.

Puis un débat suivra, qui permettra de bien cerner les problèmes et de proposer les solutions les plus cohérentes.

L'échéance pour la mise en service du tramway sur Mérignac est fixée au début 2007. Dès 2004, les premiers travaux qui consistent au déplacement des réseaux vont commencer et notamment sur Arlac .

Avant de passer la parole à Mr MAURIN il remercie tous les acteurs qui travaillent sur ce dossier.

Mr MAURIN propose de commencer son exposé par la présentation de l'équipe chargée de cette réalisation.

Mr MAURIN responsable de la 2^{ème} phase.

Mr MANDRAU Chef de projet

Mme BOURLAND responsable communication

Mr LAFORE du bureau d'études TISYA chargé de la Maîtrise d'œuvre

La 2^{ème} phase représente 20 kms et viendra compléter les 7 branches de la 1^{ère} phase. Ce sont 22 rames supplémentaires qui seront en service dès 2007.

L'architecture du réseau sera identique à celle de la 1^{ère} phase :

- **-soit en position axiale** comme sur l'avenue Jean Jaurès à Cenon où l'implantation est dite « en site propre » ce qui permet d'atteindre une vitesse de 60 km/h. La circulation des voitures n'y est pas autorisée.

Un engazonnement accompagne cet aménagement et contribue à conférer à ce site une image plus agréable.

Cette configuration se retrouvera à Mérignac sur l'avenue de la Marne :

- **soit en position latérale** : comme sur le cours Alsace Lorraine où un sens de circulation avec stationnement est prévu. Particularité de cette configuration les véhicules peuvent emprunter ce site dit « protégé » ou « réservé », pour doubler un véhicule à l'arrêt mais en prenant toutes les précautions nécessaires

- **soit banalisée** : c'est le cas de la Place Pey Berland où le tramway s'insère dans une circulation dite douce ou apaisée. Cette configuration ne se retrouvera pas à Mérignac.

Le Plan Général du réseau se compose en 7 branches. La 2^{ème} phase comprendra :

* **Ligne A**

- **sur Lormont** : 3 stations supplémentaires sont prévues pour rejoindre Bassens et Carbon Blanc
- **sur Cenon** : 3 stations supplémentaires pour rejoindre Floirac
- **sur Mérignac** prolongation à partir du CHS de cette ligne qui comprendra : 8 stations supplémentaires sur 4.3 kms pour rejoindre le centre ville de Mérignac et placer celui-ci à 20, 25 minutes du centre de Bordeaux.

* **Ligne B**

- **sur Pessac** : poursuite à travers le domaine universitaire pour rejoindre la gare SNCF qui constituera un pôle d'échange important
- **sur Bordeaux** : à l'autre extrémité, prolongation de la ligne à travers les bassins à flots pour rejoindre la cité Claveau où le 2^{ème} garage du tramway sera implanté.

• **Ligne C**

- **sur Bègles** : prolongation vers le sud de cette ligne de la gare Saint Jean à la cité Farge,
- **sur Bordeaux** : vers le nord , de la place des Quinconces à la cité des Aubiers.

Les aménagements prévus sont les suivants :

- **l'avenue François Mitterrand** : plate forme axiale engazonnée, 1 voie de circulation de chaque côté, de trottoirs, pistes cyclables et plantations d'alignement

- **un Parc Relais de 400 places** à l'intersection avec la voie ferrée de ceinture, qui sera aménagé en pôle d'échange avec les bus par l'intermédiaire de contre-allées. Un arrêt minute pour la dépose des élèves de l'école maternelle est prévu. Une halte ferroviaire est à l'étude

La fontaine sera conservée et mise en valeur dans l' aménagement d'un parvis dont nous reparlerons.

- **une voie nouvelle entre Marcellin Berthelot et Eyquems** est prévue en substitution de la rue de Beauséjour, qui sera rétrocédée à l'Armée. Elle longera la voie SNCF ainsi que la voie du tramway. Elle sera équipée de trottoirs, pistes cyclables et plantations.

- **l'avenue des Eyquems** : plate forme latérale côté sud, 2 voies de circulation, trottoirs jusqu'à la rue Blaise Pascal. Après cette rue, passage en sens unique avec adjonction d'une piste cyclable

Une station sera implantée au droit de la rue A de Vigny afin de permettre de desservir ce secteur.

- **l'avenue Mendès France** : plate forme axiale engazonnée, 1 voie de circulation de chaque côté équipée de trottoirs, pistes cyclables et plantations d'alignement

- **l'avenue de la Marne** : plate forme axiale engazonnée, 2 voies de circulation de chaque côté avec trottoirs, pistes cyclables et plantations d'alignement. A noter l'implantation d'un deuxième **parc relais de 400 places** à côté de la Résidence Beausite.

Le réaménagement d'un parking pour les commerces situés près du carrefour des 4 chemins.

Le carrefour des 4 chemins sera réaménagé pour permettre la création de tourne à gauche et tourne à droite.

- **l'avenue du MI Leclerc** : plate forme axiale engazonnée 1 voie de circulation de chaque côté, pistes cyclables et alignements d'arbres.

A partir de la rue de la Vieille Eglise, élargissement sur les commerces pour permettre l'implantation du **terminus** situé en centre ville. Le centre ville fera l'objet d'un réaménagement avec un grand projet d'urbanisme et les travaux concomitants au tramway.

A noter que les **3 carrefours** Eyquems/Mendès-France, Mendès-France/Marne et 4 Chemins ont fait l'objet d'une étude de circulation spécifique afin de s'assurer d'un bon écoulement du trafic.

Monsieur MAURIN revient sur l'aménagement d'Arlac et plus précisément sur la **réalisation des travaux**.

Ceux -ci débiteront dès le mois d'Avril avec le déplacement des réseaux situés sous l'emprise du tramway.

Les travaux d'aménagement du tramway seront entrepris à partir de 2005 jusqu'à fin 2006.

Pendant toute la période de travaux, la circulation sera conservée ainsi que les accès aux riverains.

En ce qui concerne l'aménagement du pôle d'échange ,celui ci a été confié à une équipe d'architectes paysagistes en relation avec les Bâtiments de France.

Parmi les **aménagements complémentaires** on note :

La reconstruction du mur de l'ARAA. qui sera reconstitué à l'exception de la partie longeant la nouvelle cour d'honneur , laquelle sera équipée d'une grille.

Le recalibrage de la rue Marcellin Berthelot.

La création d'un espace vert à l'intersection de l'avenue des Eyquems et de la rue A de Vigny..

Mr ANZIANI ouvre le débat :

Une habitante de l'avenue des Eyquems souhaite que l'on tienne compte des usagers en ne réalisant pas comme à Bordeaux plusieurs chantiers en même temps.

M MAURIN indique que le contexte était différent à Bordeaux avec 3 lignes à construire alors qu'à Mérignac, il n'y en aura qu'une seule. De plus, Bordeaux avait fait le choix de travaux simultanés afin de réduire les délais.

Néanmoins, compte tenu des délais, il faudra parfois ouvrir plusieurs chantiers simultanément : mais une attention particulière sera apportée dans leur déroulement avec le maintien de la circulation.

Mr MANDRAU précise que 2 grandes phases sont prévues :

- une phase déplacement de réseaux qui peut aller suivant les tronçons de rue de 1 à 6 mois
- une phase aménagement tramway qui s'effectuera par tronçon de rue de 300 à 500 mètres sur une durée de 1 an environ
- pour exemple il cite le tronçon Mériadeck – CHU de 2.5 km commencé en octobre : l'aménagement jusqu'aux boulevards sera terminé en Novembre, le CHU devrait être atteint en janvier 2005, pour une mise en service en avril 2005.

Une participante demande des précisions sur l'espace vert prévu à l'angle Vigny/Eyquems.

Mr MAURIN indique que pour prendre en compte le nouveau schéma de circulation le carrefour devra être redressé ce qui dégagera un espace vert supplémentaire. Il est proposé également de remplacer les peupliers dont les racines traçantes peuvent endommager les ouvrages par des arbres plus adaptés au site.

Un participant demande quel sera le type d'alimentation choisi pour le tramway.

Mr BAUDRY répond que l'alimentation aérienne est prévue jusqu'au lycée, l'alimentation par le sol ne concernera que le tronçon Lycée-Centre Ville soit 800 m environ.

Une habitante de la rue du Vallon souhaiterait avoir des précisions sur le projet de réactivation de la ligne SNCF.

Mr BAUDRY indique qu'une étude est actuellement en cours. Elle est menée par le Conseil Régional. Dans toutes les hypothèses si la réactivation est décidée, elle s'accompagnera de toutes les mesures nécessaires concernant la protection des riverains.

Les conclusions de cette étude seront présentées en conseil de quartier. Néanmoins toutes les réservations sont prévues pour permettre d'intégrer une halte ferroviaire au pôle d'échange d'Arlac.

Un habitant de la rue Marcellin Berthelot demande si la circulation des piétons et des 2 roues a été prise en compte dans le franchissement de la voie ferrée sous le pont.

Mr MAURIN confirme que les travaux qui ont commencé avec le déplacement d'un pylône EDF ,consisteront à la réalisation d'une ouverture de 17 m qui permettra d'accueillir l'ensemble des circulations dans des conditions de sécurité maximales.

Un parent d'élève souhaite connaître les aménagements prévus pour permettre aux enfants de traverser entre l'école et le centre de loisirs et notamment pendant les travaux.

Mr MAURIN indique que cette fonction a été prise en compte avec l'implantation de feux et de passages piétons.

En ce qui concerne la période de travaux toutes les précautions seront prises.

Mr MANDRAU précise qu'en règle générale, les travaux débutent par l'aménagement de la voirie pour finir par celui de la plate forme du tramway. Une organisation est prévue afin d'assurer à tous les déplacements la sécurité maximum. Ceci peut conduire à des aménagements provisoires comme le giratoire implanté Place Amélie Raba Lion.

Sur l'avenue François Mitterrand, les files de circulation seront maintenues ainsi que l'accès des véhicules aux immeuble. Si un riverain était empêché, une solution de remplacement serait mise en place.

Mme DESPESAILLES revient sur la traversée des enfants entre l'école et le centre de loisirs en rappelant qu'il existe un potentiel de 650 enfants sur le quartier et que le périmètre scolaire vient d'être élargi vers le Nord.

Mr MAURIN propose de détailler les aménagements prévus. En plus de l'équipement en feux de trafic de ce carrefour, un resserrement de la voirie est prévu en venant de Bordeaux qui contribuera à limiter la vitesse des véhicules.

Le stationnement des véhicules des parents de l'école maternelle sera organisé sur une contre allée.

Les bus seront positionnés également sur une contre allée. Toutes les circulations cyclables seront restituées. Un effort important a été fait pour la sécurisation de toutes les traversées.

Un participant souhaite connaître les mesures de sécurité prévue pour la traversée par les enfants de la ligne du tramway.

Mr MAURIN indique que la gestion s'effectue au moyen de feux et d'une signalisation spécifique.

Certes une adaptation à ce nouveau mode de transport sera nécessaire mais les chauffeurs ont pour consigne d'en tenir compte et sont particulièrement attentifs. Un dispositif appelé Gabarit Limite d'Obstacle est prévu à cet effet.

Mr MANDRAU précise qu'il y a très peu d'accident avec les piétons et que la cohabitation se passe bien. Il ajoute qu'il existe un règlement particulier d'exploitation qui fixe en fonction des différentes situations la vitesse du tramway.

Mr BAUDRY confirme que ce secteur par les différentes fonctionnalités est celui qui a fait l'objet de la plus grande attention. Il ajoute que cet effort se poursuivra de la part de la mission tramway de la CUB mais également de la Ville et pendant plusieurs mois avec le détachement d'un agent de la Ville à la sécurité de cette traversée.

Mr MANDRAU ajoute qu'un nouveau signal est dédié exclusivement aux piétons et permet de renforcer la sécurité.

Une communication est prévue en direction des écoles.

Une habitante de la rue de Bourly souhaite connaître les mesures prévues pour assurer la visibilité en sortant de sa rue.

Mr MAURIN indique que le minimum réglementaire est de 1.5 m et que cette intersection sera équipée de feux tricolores.

Mr BAUDRY ajoute que la circulation sur l'avenue des Eyquems va être modifiée avec tout d'abord la mise en service de la VDO fin 2005, puis la mise en sens unique du tronçon Mendés France / Blaise Pascal. Cela se traduira par la perte pour cette avenue de son statut d'itinéraire.

Il précise que cette mise en sens unique, a été rendue nécessaire afin d'éviter au carrefour Mendés France Eyquems une perte de capacité de 33 % ce qui aurait eu pour conséquence de paralyser la circulation aux heures de pointe : c'est d'ailleurs une des demandes principales formulées par le Mr le Maire qui était que le tramway pénalise le moins possible la circulation dans les 3 carrefours : Eyquems /, Mendés France, Marne/Mendes France et les 4 Chemins.

Un participant demande des précisions sur le réaménagement du réseau de bus prévu pour faciliter l'accès au tramway.

Mr CHAUSSET, Adjoint chargé des Transports, précise que la 1^{ère} phase avec la mise en service des lignes B et C s'accompagnera des changements suivants :

- prolongation de la ligne 26 jusqu'à Pessac
- doublement des fréquences sur la ligne 93
- 'une réunion avec les parents d'élèves est prévue afin d'améliorer la desserte du secteur d'Arlac par le 35.
- la ligne M sera renforcée entre le centre ville et Bordeaux avec 1 bus toutes les 5 mn entre 6h45 et 8h45.
- Il rappelle que dans un délai d'un an le tramway sera aux portes de Mérignac et notamment d'Arlac avec l'arrêt situé devant l'école d'infirmières.

Une réflexion dans le cadre de la restructuration finale du réseau va être entreprise très prochainement et aura pour objectif une meilleure desserte des quartiers à partir du tramway

Une participante demande des précisions sur l'accès au Parc Relais.

Mr MAURIN précise qu'il s'effectuera par l'avenue F.Mitterand.

Un concours d'architecte a été lancé afin de permettre la réalisation d'un parc prévu sur deux niveaux.

Une participante demande des précisions sur la nouvelle rue de Beauséjour et sur son débouché sur l'avenue des Eyquems.

Mr MAURIN indique que son débouché est prévu au niveau de la rue de la Paix et sera géré par feux tricolores.

Une participante demande des précisions sur la mise en sens unique de l'avenue des Eyquems.

Mr MAURIN répond que des réunions avec les riverains sont prévues ainsi qu'une information individuelle. Des agents médiateurs de proximité placés sous la responsabilité de Mme BOURLAND seront chargés de faciliter l'information en direction des riverains.

Mr BAUDRY veut insister sur cette communication qui devra être faite suffisamment tôt sous la forme de réunions où les modalités de chantiers et les délais seront précisés. Le maximum sera fait dans ce domaine.

Mr MANDRAU confirme le rôle des médiateurs dans le bon déroulement du chantier.

Une participante demande si une maquette est prévue pour expliquer ce projet et s'interroge sur l'accès des ambulances au CHU.

Mr MAURIN indique que des images de synthèse seront réalisées et notamment sur Arlac : elles devraient être disponibles courant -Mai.

Mr ANZIANI précise qu'à partir de lundi prochain ce projet pourra être consulté en Mairie.

Mr MANDRAU indique que l'accès des ambulances a été étudié en relation avec le CHU.

En ce qui concerne l'accès par l'ouest, un accès supplémentaire par le domaine hospitalier est à l'étude.

Un participant revient sur le stationnement au droit de l'école maternelle et les difficultés rencontrées aux heures de pointes.

Mr MAURIN précise que le stationnement longitudinal prévu sur une contre allée devrait améliorer ce stationnement et garantir une meilleure sécurité

Mr BAUDRY ajoute qu'il existe rue C.Vic un parking présentant toutes les conditions de sécurité et qui a été réalisé pour la desserte des écoles.

Une participante demande si l'accès des 600 employés de l'ARAA a bien été pris en compte.

Mr MAURIN précise que dans le cadre du réaménagement de l'ARAA, la sortie est prévue près du carrefour Beauséjour-Mitterrand.

Mr ANZIANI ajoute que le tramway pourra être utilisé par le personnel de l'ARRA.

Mr DESPESAILLES souhaite connaître la nature de l'aménagement de la rue de la Fontaine d'Arlac qui rencontre aujourd'hui de grosses difficultés notamment avec le stationnement sur trottoirs des véhicules des résidences voisines.

Mr BAUDRY répond que les services communautaires ont été sollicités pour apporter une solution.

Le projet sera présenté dans les semaines qui viennent. L'objectif est de réaliser les travaux nécessaires avant le début du chantier du tramway.

Il ajoute que les cheminements piétonniers seront confortés et notamment sur l'avenue des Eyquems avec la mise en alignement de la propriété située à l'angle de cette rue.

Un participant demande si il sera possible d'emprunter la nouvelle rue de Beauséjour dans les deux sens.

Mr MAURIN répond par l'affirmative.

Un participant propose d'effectuer des économies à la CUB en conservant l'accès à la rue de la Fontaine d'Arlac par le parvis.

Mr MAURIN indique que le positionnement des ouvrages ne permet pas la conservation de cet accès.

Mr BAUDRY ajoute qu'un des arguments ayant conduit à cette fermeture est la sécurité des enfants.

Une participante revient sur le traitement de l'avenue des Eyquems dans son passage de 2 à 1 voie.

Mr BAUDRY indique qu'un échappatoire sera possible par la rue Blaise Pascal mais souhaite pouvoir mettre en place une signalisation plus adaptée et notamment au niveau de la rue Alfred de Vigny pour éviter au maximum ces mouvements.

Un participant évoque la possibilité d'une passerelle au niveau du parvis de l'avenue François Mitterrand.

Mr MAURIN précise que toutes les expériences ont été suivies d'échec et que cette solution n'a pas été envisagée.

Un participant indique que la Résidence des Eyquems et le Lotissements des Ergots dont les voies viennent d'être incorporées dans le domaine communautaire seront très sollicitées par le trafic de l'avenue des Eyquems.

Mr BAUDRY rassure les habitants compte tenu des mesures qui seront prises. : 3 à 5 mois serait certainement nécessaires pour que les gens se familiarisent avec ces modifications puis ce quartier redeviendra paisible.

Mr ANZIANI indique que c'est le pari du tramway que l'amélioration des conditions de circulation mais également de sécurité et de confort. Il rappelle que la fréquence aux heures de pointe sera de 4mn.

Un participant demande si l'accès à Bordeaux Nord est prévu par le tramway.

Mr MAURIN indique que 2 lignes permettront d'atteindre ce quartier : la ligne B et la ligne C avec une prolongation vers le Parc des Expositions à l'étude.

Une participante souhaite des précisions sur le financement de la 2^{ème} phase.

Mr ANZIANI répond que sur les 540 millions d'euros, il manque 106 millions d'euros et qu'il existe deux solutions. Soit l'Etat inscrit cette somme sur son prochain budget, soit il faudra avoir recours à un emprunt. Une étude est en cours à la Communauté Urbaine.

Dans tous les cas, le tramway arrivera à Mérignac et dans les mêmes conditions que sur Bordeaux comme Mr le Maire l'a indiqué .Une grande vigilance s'exercera afin que les travaux concomitants nécessaires pour la transformation de notre ville soit réalisés comme à Bordeaux.

Une participante aborde le problème des pannes.

Mr ANZIANI répond qu'il s'agit d'une technologie qui doit faire ses preuves et que d'ici 2007 l'alimentation par le sol devrait être opérationnelle.

Mr MANDRAU veut apporter une précision sur les délais de fiabilité de ce type de transport Nantes 2 ans, Lyon 1 an, Bordeaux ayant de surcroît choisi un système innovant avec l'APS, un délai équivalent est probable.

Mr ANZIANI remercie les nombreux participants et invite ceux qui le souhaitent à venir consulter les plans au 2^{ème} étage de l'Hôtel de Ville.